

SÉJOURS VACANCES JEUNES

10, rue Pergolèse - 75782 Paris Cedex 16
Tél. : 01 44 77 98 59/60/62/70 - Fax : 01 44 77 98 65
E-mail : svj@fda-fr.org

**DEMANDE D'ADMISSION
D'UN ENFANT EN SÉJOUR
JEUNES DE 4 À 17 ANS
NOËL-HIVER 2018-2019**

*Ce document peut être photocopié ou téléchargé
pour l'inscription de plusieurs enfants*

Réservé FA

Dossier complet

incomplet

Notifié le

Q.F.

Tarif

1 - RENSEIGNEMENTS SUR LA PERSONNE DÉPENDANT DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (GARANT)

Monsieur Madame Nom Prénom

Catégorie : A B C Magistrat Retraité Décédé(e)

Direction : SG DSJ DAP DPJJ DACS DACG IGSJ Conseil d'Etat Autre (ENM, ENAP, APIJ...) Légion d'honneur

Fonction :

Adresse professionnelle :

Téléphone professionnel : Email professionnel :

Situation familiale : marié(e) célibataire veuf(e) divorcé(e) ou séparé(e) vivant maritalement Lien de parenté

Adresse (n°, rue, bat,....)

Code postal : Localité :

Tél. domicile : Tél. portable : Email personnel :

Si l'enfant ne réside pas dans le foyer de la personne dépendant du ministère de la Justice, merci de compléter la partie ci-dessous

2 - RENSEIGNEMENTS SUR LE FOYER OÙ RÉSIDE L'ENFANT

Monsieur Madame Nom Prénom

Situation familiale : marié(e) célibataire veuf(e) divorcé(e) ou séparé(e) vivant maritalement Lien de parenté

Adresse (n°, rue, bat,....)

Code postal : Localité : Tél. portable : Tél. domicile :

Email personnel : Email professionnel :

3 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom Prénom Age Date de naissance Sexe M F

| | 1 ^{ER} CHOIX | 2 ^E CHOIX | 3 ^E CHOIX | | | | |
|--|--|---------------------------------|---------------------------------|--|--|--|--|
| Nom du séjour et n° de page <i>Option choisie</i> | page n° : | page n° : | page n° : | | | | |
| Dates du séjour | du .. / .. / .. au .. / .. / .. | du .. / .. / .. au .. / .. / .. | du .. / .. / .. au .. / .. / .. | | | | |
| VOYAGE : <i>(ville identique à l'aller et au retour)</i> - Assuré par mes soins (rdv sur le centre) ou - Voyage pris en charge au départ de : - Ville départ et d'arrivée souhaitée Ou à défaut autre ville (figurant sur la page catalogue du séjour) | <table border="1"> <tr> <th>ALLER</th> <th>RETOUR</th> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/></td> </tr> </table> à défaut : | ALLER | RETOUR | <input type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non à défaut : | <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non à défaut : |
| ALLER | RETOUR | | | | | | |
| <input type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> ou <input type="checkbox"/> | | | | | | |

Je soussigné(e) : Père Mère Tuteur (joindre justificatif)

1. Certifie sur l'honneur avoir : l'exercice de l'autorité parentale l'exercice de la tutelle l'exercice du droit de garde
 2. Déclare avoir pris connaissance et accepter les conditions générales appliquées par la Fondation d'Aguesseau, notamment les conditions d'annulation et de règlement.
 3. J'accepte que la fondation d'Aguesseau soit tenue informée des problèmes de santé éventuels de mon enfant durant son séjour.
- Je ne souhaite pas fournir mon avis d'imposition, mon tarif sera de niveau 7.

Fait à le .. / .. / .. Signature du Représentant Légal :

4 - ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Il vous sera retourné sous 10 jours à réception de votre demande d'admission

IMPORTANT →

**NOTEZ CI-CONTRE VOS
COORDONNÉES**

NOM et PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL et VILLE

| |
|-------|
| |
| |
| |
| |

5 - COMMENT FORMULER VOTRE DEMANDE ?

Aucune inscription n'est enregistrée par téléphone.

La demande d'inscription dûment signée doit impérativement être formulée sur cet imprimé.

Votre dossier complet doit nous parvenir par voie postale, par mail, (svj@fda-fr.org) ou par fax.

Les documents suivants doivent être joints à la demande d'admission :

- 1 Photocopie d'un bulletin de salaire récent ou titre de pension de l'agent Justice.
- 2 Photocopie de toutes les pages de l'avis d'imposition 2018 (sur les revenus 2017) du foyer fiscal de l'enfant, mentionnant le revenu fiscal de référence et le nombre de parts. (formulaire 1533K ou 1534) sauf si vous précisez être au tarif 7.
- 2a Vie maritale : Si les revenus du foyer font l'objet d'impositions séparées : photocopie de toutes les pages de chacun des 2 avis d'imposition 2018.
- 2b Parents isolés : Les personnes vivant seules bénéficient d'une demi-part supplémentaire et la lettre T figure dans la colonne « cas particuliers ».
- 3 Photocopie des pages du Livret de Famille précisant la filiation de l'enfant s'il s'agit d'une première inscription.
- 4 Pour les séjours linguistiques en famille : la fiche complémentaire d'identification qui vous parviendra sur demande.
Téléchargement possible sur www.fda-fr.org, rubrique « Vacances ».
- 5 Enfants handicapés : informations et pièces médicales relatives au handicap et à l'autonomie de l'enfant.
- 6 En cas d'inscription parvenue moins de 30 jours avant le départ, l'intégralité du règlement est exigée.

Ces pièces sont indispensables. Tout dossier incomplet ne sera pas enregistré et pourra vous être retourné.

Si votre situation appelle des observations particulières (nouvelle naissance, parent qui a cessé de travailler ou qui travaille à temps partiel, agent en disponibilité, mariage, divorce, séparation), vous devez nous le signaler par écrit le plus rapidement possible ; la demande est alors accompagnée des éléments chiffrés qui permettent de reconstituer votre revenu de l'année civile 2017 et le nombre de parts fiscales.

NOTA : Aucune inscription ne sera acceptée si un séjour antérieur n'est pas intégralement acquitté (y compris les frais médicaux ou d'annulation).

6 - COMMENT EST CALCULÉE VOTRE PARTICIPATION ?

Les frais de séjour sont calculés selon un quotient familial comprenant 7 tranches. Ce montant s'obtient en divisant le revenu fiscal de référence 2017 du foyer de l'enfant mentionné sur l'avertissement fiscal 2018 par le nombre de parts figurant dans le tableau ci-dessous. En cas de cohabitation maritale, il est fait masse des revenus fiscaux de référence 2017 des deux concubins et les parts fiscales sont recalculées comme pour un couple marié.

Nombre de parts (garde exclusive)*
(Contribuables mariés ou vivant maritalement, célibataires, divorcés ou veufs)

- 1 enfant à charge = 2,5 parts
- 2 enfants à charge = 3 parts
- 3 enfants à charge = 4 parts
- 4 enfants à charge = 5 parts
- 5 enfants à charge = 6 parts
- 6 enfants à charge = 7 parts

Quotient familial annuel (euros)

| Tarif | |
|-------|---------------------|
| 1 | < 8 081 € |
| 2 | 8 081 € à 9 461 € |
| 3 | 9 462 € à 11 836 € |
| 4 | 11 837 € à 15 034 € |
| 5 | 15 035 € à 19 259 € |
| 6 | 19 260 € à 27 289 € |
| 7 | > 27 289 € |

* Les parts des enfants en garde alternée sont prises en compte pour moitié
Les enfants handicapés ouvrent droit à une 1/2 part supplémentaire.

Votre dossier de demande d'admission en séjour de vacances jeunes nous est parvenu le :

Votre dossier est complet

Nous traitons votre demande. Notre décision vous sera communiquée au plus tard sous 10 jours

Votre dossier est incomplet, veuillez nous adresser au plus vite la (ou les) pièce(s) cochées en rappelant le nom de l'enfant et le séjour souhaité :

- 1 Photocopie d'un bulletin de salaire récent de l'agent Justice.
- 2 Photocopie de toutes les pages de l'avis d'imposition 2018 (sur les revenus 2017) du foyer fiscal de l'enfant, mentionnant le revenu fiscal de référence (formulaire 1533K ou 1534) sauf si vous précisez être au tarif 7.
- 2a Vie maritale : si les revenus du foyer font l'objet d'impositions séparées : photocopie de toutes les pages de chacun des 2 avis d'imposition 2018.
- 2b Parents isolés : les personnes vivant seules bénéficient d'une demi-part supplémentaire et la lettre T figure dans la colonne « cas particuliers ».
- 3 Enfants handicapés : informations et pièces médicales relatives à la nature du handicap et à l'autonomie de l'enfant.
- 4 Photocopie des pages du Livret de Famille précisant la filiation de l'enfant s'il s'agit d'une première inscription.
- 5 Pour les séjours linguistiques en famille : la fiche complémentaire d'identification jointe à la brochure. Téléchargement possible sur www.fda-fr.org, rubrique « Vacances ».
- 6 Nous informer de la dominante du séjour et/ou de la ville de départ.
- 7 En cas d'inscription parvenue moins de 30 jours avant le départ, l'intégralité du règlement est exigée.
- 8 Autres : nous contacter rapidement.